

REPUBLIQUE FRANCAISE



**SPANC - Communauté de communes
du Clermontois**

POSTE COMPTABLE : 060012

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPERATION INTERCOMMUNALE**

M49

BUDGET PRIMITIF

Année 2010

**I - INFORMATIONS GENERALES - I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I. L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : néant

II. En l'absence de mentions au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (délibération du 24 avril 2008).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 et des "Reste à réaliser".

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - II
VUE D'ENSEMBLE - A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	10 000,00	10 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		10 000,00	10 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	270,00	
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		270,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)		270,00	270,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)		10 270,00	10 270,00
---	--	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et au budget supplémentaire, les crédits correspondent également aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31/12 de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - II
SECTION D'EXPLOITATION -- CHAPITRES - A2

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 000,00				
012	Charges de personnel et frais	15 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gest. courante					
Total dép. de gestion courante		17 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total dép. réelles d'exploitation		17 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
023	Virement à la section d'investis.(5)					
042	Op.ordre transferts entre sections (5)					
043	Op.ordre intérieur section (5)					
Total dép. d'ordre d'exploitation						
TOTAL		17 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 000,00

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prest	9 700,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Subventions d'exploitation	7 300,00				
75	Autres prod.de gest.courante					
Total rec. de gestion courante		17 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprise sur prov. et sur déprec. (4)					
Total rec. réelles fonctionnement		17 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
042	Op.ordre transferts entre sections (6)					
043	Op.ordre intérieur section (6)					
Total rec. d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		17 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 000,00

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
 AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
 (11)**

(1) cf. Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

.../...

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

DEPENSES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
20	Immob.incorporelles (sauf 204)					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total Opérations d'équipement	270,00		270,00	270,00	270,00
	Total dép. d'équipement	270,00		270,00	270,00	270,00
10	Dotat., fond divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpt. de liaison : affectation ... (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immob.financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total dép. financières					
45-1	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total dép. réelles d'investissement	270,00		270,00	270,00	270,00
040	Op.ordre transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total dép. d'ordre d'investissement					
	TOTAL	270,00		270,00	270,00	270,00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270,00
---	---------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - II
SECTION D'INVESTISSEMENT -- CHAPITRES - A3

RECETTES

Chp.	Libellé	Budget précédent (1)	Restes à réaliser Reports N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immob. incorp.					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immob. reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total rec. d'équipement					
10	Dotations, fd.div. rés. (hors 106)					
106	Réserves (10)					
18	Cpt. de Liaison : Affectation (8)					
26	Part. et créances ratt. aux part.					
27	Autres immobilisations financ.					
024	Produits des cessions					
	Total rec. financières					
45-2	Total Op. p. compte de tiers (9)					
	Total rec. réelles d'investissement					
021	Virement de la sect.d'exploitation (5)					
040	Op.ordre transferts entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total rec. d'ordre d'investissement					
	TOTAL					

	+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	270,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE
PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (11)

.../...

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF023=RI021; DI040=RF042; RI040=DF042; DI041=RI041; DF043=RF043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il cré.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF023 + DF042 - RF042 ou solde de l'opération RI021 + RI040 - DI040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - II

BALANCE GENERALE - B1

1 -- DEPENSES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges du personnel et frais assimilés	10 000,00		10 000,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)(3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total		10 000,00		10 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**10 000,00**

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Prov. régl. et amort. dérog.</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budg.)			
18	<i>Compte de liaison : affectation (8)</i>			
(total)	Opérations d'équipement	270,00		270,00
20	Immob. incorporelles (6)			
21	Immob. corporelles (6)			
22	Immob. reçues en affectation (6) (9)			
23	Immob. en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immob. financières			
28	<i>Amortissement des immob. (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immob. (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en cours(5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		270,00		270,00

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**270,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sf stocks de marchandises et fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détails).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - II

BALANCE GENERALE - B2

2 -- RECETTES (de l'exercice + restes à réaliser reports N-1)

Chp.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Vente de produits fabriqués, prestations..	10 000,00		10 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprise sur amo. et prov.			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		10 000,00		10 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 000,00
--	------------------

Chp.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'Investissements			
14	<i>Prov. régl. et amort. dérog.</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectations (8)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
010	Stocks			
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
Recettes d'Investissement - Total				

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	270,00
------------------------------------	--------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270,00
---	---------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES DEPENSES - A1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011 Charges à caractère général		2 000,00		
6156	Maintenance	2 000,00		
012 Charges de personnel et frais assimilés		15 000,00	10 000,00	10 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachem	15 000,00	10 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		17 000,00	10 000,00	10000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (=a+b+c+d+e)		17 000,00	10 000,00	10000,00
TOTAL PRELEV. AU PROFIT SECT. INVEST.				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		17 000,00	10 000,00	

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DF 042 = RI 040.

(8) 67.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(9) 6815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipé des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - III
SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES - A2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
70	Ventes des services, du domaine...	9 700,00	10 000,00	10000,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	9 700,00	10 000,00	
74	Dotations et participations	7 300,00		0,00
747	Subv. et participations des coll. territoriales	7 300,00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)		17 000,00	10 000,00	10000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES (=a+b+c+d)		17 000,00	10 000,00	10000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		17 000,00	10 000,00	

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RF 042 = DI 040.

(7) 77.. Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) 7815 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - III SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES DEPENSES - B1

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
Opérations d'équipement (5)		270,00	270,00	270,00
321	SPANC - Equipement de base	270,00	270,00	270,00
TOTAL = DEPENSES D'EQUIPEMENT		270,00	270,00	270,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		270,00	270,00	270,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		270,00	270,00	

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (11)	
	+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir l'état III.B.3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(8) 15., 29., etc.. si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(10) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - III
SECTION D'INVESTISSEMENT -- DETAIL DES RECETTES - B2

Chap. Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
	TOTAL = RECETTES D'EQUIPEMENT			0,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			0,00
	TOTAL DES REC. OP. POUR COMPTE DE TIERS			0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES			0,00
	TOTAL PRELEV. PROVENANT SECT. FONCT.			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			

	+
RESTES A REALISER (Reports N-1) (10)	
	+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	270,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	270,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) voir annexe IV.A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 192 (cf chapitre 024 Produit des cessions d'immobilisation).

(8) ..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT - B3

Détail de l'opération (1) N° 321 : SPANC - Equipement de base
 POUR VOTE [X] POUR INFORMATION [] (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote ou pour info. (5) (6)
DEPENSES		269,10	(a)	270,00	270,00 (b)
20	Immobilisations incorporelles	269,10			
205	Concessions et droits similaires	269,10			
204	Subv. d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles			270,00	270,00
2188	Autres			270,00	
22	Immob. reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N -1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		(c)	(d)
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	270,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opérations..

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipé des résultats.

(5) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - IV ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES - A4.1
--

A4.1 -- DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
	DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D	
	HORS CHARGES TRANSF. (II) = A+B+C	
	Autres dépenses financières (sous total) (B)	
	020 Dépenses imprévues	
	<i>Transfert entre sections = C + D</i>	
	<i>Reprises/autofinancement antérieur (C)</i>	
	<i>Charges transférées (D) = E + F + G</i>	
	<i>2... Production immobilisée(F)</i>	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(4) Ces charges pouvant être financées par emprunts

IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - IV
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES - A4.2

A4.2 -- DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (Ress. propres) (III)=H+J+K		
Autres recettes financières (H)		
166	Refinancement de dette	
Transferts entre sections (J)		
021 Virement de la section d'exploitation (K)		

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
-------------	----------------------------------	--

R001	Excédent d'investissement reporté	270,00
R 1064	Réserves réglementées (affectation des) plus values de cession)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

Dépenses financières (I) hors dépenses des c/16449 et c/166	
Recettes financières	270,00
Solde des opérations financières	
Solde net hors charges transférées (2)	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Correspond aux ICNE de l'exercice sur emprunts

(3) Correspond aux ICNE contrepassés sur prêts

(4) Ces charges pouvant être financées par emprunts

**IV - ANNEXE DU BUDGET PRIMITIF 2010 - IV
ARRETE ET SIGNATURES - D2**

246000376

**Département OISE
Trésorerie de CLERMONT**

B.P. 2010

SPANC - Communauté de communes du Clermontois

SPANC

Nombre de membres en exercice 50

Nombre de membres présents

Nombre de membres représentés

Nombre de membres absents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES : Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation :

Présenté par Le Président

A CLERMONT, le

Le Président,

Délibéré par Le Conseil Communautaire réuni en session ordinaire

A CLERMONT, le

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le

et de la publication, le

A CLERMONT, le

Le Président,

